

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 13566
Numéro SIREN : 820 803 484
Nom ou dénomination : STELLIANT

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt 124614

STELLIANT
Société par actions simplifiée au capital de 98.440.156 €
Siège social : 37 rue de la Victoire, 75009 Paris
820 803 484 R.C.S. PARIS

PROCES – VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 13 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le treize septembre,
A 9 heures,

Le soussigné, Monsieur Christophe ARREBOLLE, agissant en qualité de Président de la société STELLIANT, société par actions simplifiée au capital de 98.440.156 euros, dont le siège social est situé 37 rue de la Victoire, 75009 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 820 803 484 (ci-après la « **Société** »), délibérant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Révocation de Monsieur Emmanuel BEEKER de ses fonctions de membres du Directoire ;*
- *Révocation de Monsieur Bruno LARRIEU de ses fonctions de membres du Directoire ;*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE DECISION

Le Président décide de la révocation de Monsieur Emmanuel BEEKER de ses fonctions de membres du Directoire.

DEUXIEME DECISION

Le Président décide de la révocation de Monsieur Bruno LARRIEU de ses fonctions de membres du Directoire.

TROISIEME DECISION

Le Président confère tous pouvoirs à tout mandataire à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées, et plus généralement pour procéder aux formalités légales de publicité et dépôt au greffe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal.

Le Président

Monsieur Christophe ARREBOLLE